

COTISATION ANNUELLE AUX SECTIONS

SECTIONS

V.T.T 10 €

RANDONNÉE PEDESTRE 8 €

VITRAIL 50 €

REMISE EN FORME 60 €

Caution de 30 € pour les clés d'accès

MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Adhésion au foyer rural uniquement

*Pour toutes les sections présentant un caractère sportif, un certificat médical à jour est obligatoire pour pratiquer l'activité concernée.
Enfants, Scolaires, Étudiants*

RÉDUCTION 50%
sur le tarif des sections

ADHESION ANNUELLE AU FOYER RURAL Au 01 septembre 2019

ADULTES (tarif pour)

1 PERSONNE 15 €

A partir de la deuxième personne de la même famille 11 €

Enfants à partir de 5 ans, Scolaires, Étudiants RÉDUCTION 50%

1 ENFANT 7,50 €

A partir du deuxième enfant de la même famille 5,50 €

Assurances comprises pour toutes les sections

Nous vous informons qu'il est dans votre intérêt de souscrire en plus un contrat d'assurance individuel couvrant vos dommages corporels auxquels votre pratique sportive peut vous exposer

*Pour nous rejoindre, demandez et remplissez vite votre bulletin d'adhésion, disponible en mairie et auprès des responsables de section.
A bientôt !*

FOYER RURAL DE BELLEFONTAINE
MAIRIE DE BELLEFONTAINE
95270 BELLEFONTAINE

FOYER RURAL DE BELLEFONTAINE



BULLETIN DE PRESENTATION

Saison 2019 / 2020

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901- créée en Novembre 1995 – Agrément ministériel prévu par le décret n° 2002-571 du 22 avril 2002 – Arrêté n° 95 2003 JEP 021
Adhérente aux Fédérations Nationale et Départementale des Foyers Ruraux de France
Siège Social : MAIRIE de BELLEFONTAINE

ORGANISATION

Assemblée générale annuelle

Composition du Bureau

Président : **SERGE GRAILLOT**
06.83.51.62.52

Vice -Président : **FRANCIS HERVIN**
01.34.71.91.80

Trésorier : **MICHEL WALBECQUE**
01.34.09.94.87

Trésorier Adjoint : **JEAN LUC RIEHL**
07.79.49.94.00

Secrétaire : **MARIE ANNICK TOULLEC**
06.49.93.80.75

Secrétaire adjoint : **GEORGES CORLAY**
01.34.71.29.06

Commissaire aux comptes

Sylvie REGUIS

NOTA

Toutes les sections du Foyer Rural suspendent leurs activités durant le mois d'Août

OBJET et BUT

L'Association a un but à la fois récréatif, éducatif, sportif et culturel.

Elle favorise la pratique des activités, organise des loisirs, des réunions, des voyages, des soirées, des expositions et des séances récréatives.

Ouvert à toutes et à tous sans distinction.

DES SECTIONS A VOTRE SERVICE

Chaque section est animée par un responsable assisté d'un adjoint pour organiser les activités.

Autonome, elle gère son propre budget.

Elle participe au développement du Foyer Rural, par leurs diversités en favorisant et contribuant à renforcer les liens entre l'ensemble des adhérents de l'association.

DES ACTIVITES VARIEES

MEMOIRE ET PATRIMOINE : Histoire de la commune,
des environs, études et préservation.

V.T.T Hommes et Femmes :
Sorties, randonnées de loisirs.

RANDONNEE PEDESTRE: Promenades, découvertes.

Responsable: Patrick RIGALT 01.30.29.99.24
Adjoint: Eric COLLIN 01.34.71.98.16

Responsable: Philippe REGUIS 06.84.42.36.11

VITRIL : initiation, réalisation, rénovation.

REMISE EN FORME : initiation, entretien.

Responsable: Jean-Luc RIEHL 07.79.49.94.00
Adjoint: Georges CORLAY 01.34.71.29.06

Responsable administrative : Sonia COSTA

06.07.79.95.46

Responsable entretien :